

COMpte RENDU ANALYTIQUE DE LA 14^e SEANCEVice-Président : M. BARAC (Roumanie)

SOMMAIRE

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,

dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC/2-750,

2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE**A/C.2/46/SR.14****5 novembre 1991****FRANCAIS****ORIGINAL : ANGLAIS**

En l'absence du Président, M. Barac (Roumanie).
Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (suite)
(A/46/3, A/46/19, A/46/163, A/46/132-E/1991/58, A/46/171-E/1991/61,
A/46/204-E/1991/80 et Add.1 et 2, A/46/263-E/1991/88, A/46/288, A/46/467,
A/46/477, A/46/493, A/46/520; A/C.2/46/2, A/C.2/46/5; A/C.2/46/L.8 et Corr.1,
L.10 et L.12; E/1991/32)

1. M. BABINGTON (Australie) dit que le problème du syndrome de l'immunodéficience acquise (SIDA) devient de plus en plus préoccupant compte tenu en particulier des dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon lesquelles 30 à 40 millions de personnes seront atteintes du SIDA, notamment 10 millions d'enfants, avant la fin des années 90. Les effets de cette pandémie sont particulièrement marqués dans les pays en développement, notamment ceux d'Asie et du Pacifique où le nombre de personnes contaminées par le virus de l'immunodéficience humaine (HIV) progresse à un rythme similaire à celui qui a été observé en Afrique subsaharienne au début des années 80, les risques de propagation de la maladie étant toutefois beaucoup plus grands dans cette région. C'est la raison pour laquelle la délégation australienne appuie fermement les efforts déployés par l'OMS et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et les gouvernements des pays bénéficiaires, des organisations non gouvernementales et des groupements communautaires, en vue de combattre le SIDA. Il est particulièrement encourageant de constater que le PNUD accorde une grande attention à ce problème. La délégation australienne espère qu'au cours de la présente session, l'Assemblée générale adoptera une autre résolution très énergique sur le SIDA, mettant particulièrement l'accent sur la situation tragique des femmes et des enfants, ainsi que la nécessité d'intensifier les activités d'information et de diffusion et de déployer des efforts multisectoriels pour combattre cette maladie.

2. Il est important de restructurer les secteurs économique et social de l'Organisation des Nations Unies pour permettre à l'Organisation de répondre efficacement aux importants défis qui se posent à l'humanité au cours des années 90 en matière de développement. C'est la raison pour laquelle la délégation australienne espère que de nouveaux progrès seront réalisés dans ce domaine au cours de la présente session, en particulier en ce qui concerne l'examen des organes subsidiaires du Conseil économique et social.

3. M. AHMIA (Algérie) dit que la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social a été une innovation majeure qui a permis de mieux faire comprendre les implications économiques que l'évolution récente des relations Est-Ouest auront pour tous les pays du monde. Toutefois, M. Ahmia regrette que le débat n'ait pas permis l'adoption d'une décision même si le résumé du Président établi à la fin des travaux constitue un document de base utile pour la suite du débat. Il se félicite de l'engagement solennel affirmé par les

(M. Ahmia, Algérie)

pays développés selon lequel leur assistance aux pays d'Europe centrale et orientale ne s'effectuera en aucun cas au détriment de leurs programmes d'assistance aux pays en développement. Ces assurances constituent l'une des conclusions les plus importantes de cette réunion et les ministres des affaires étrangères des pays membres du Groupe des 77 l'ont noté avec satisfaction dans une déclaration récente (A/46/520).

4. Etant donné le succès de la réunion spéciale de haut niveau, la délégation algérienne accueille avec satisfaction la décision prise par l'Assemblée générale, par sa résolution 45/264, de faire dorénavant de ce type de rencontre une partie intégrante des sessions du Conseil de façon que ce dernier puisse continuer à examiner régulièrement l'impact de l'évolution en cours.

5. En ce qui concerne l'assistance au peuple palestinien, la délégation algérienne reste vivement préoccupée par la dégradation continue de la situation socio-économique dans les territoires occupés, problème exacerbé par la politique des autorités israéliennes. Il convient de noter au nombre des mesures qui ont réduit le peuple palestinien au désespoir la confiscation de leurs terres, l'implantation accélérée de colonies juives sur ces terres en violation de la quatrième Convention de Genève du 12 août 1949 et de la résolution 465 (1980) du Conseil de sécurité, la déviation des réserves d'eau, la destruction systématique de l'environnement, l'imposition de pratiques commerciales restrictives et l'entrave à la mise en oeuvre de projets d'assistance au développement économique et social par les organismes de l'ONU et autres organisations. Devant la politique délibérée d'Israël visant à déposséder le peuple palestinien de sa terre et à confisquer ses sources d'eau, la communauté internationale et le système des Nations Unies doivent intensifier leur aide dans les domaines économique et social en coopération étroite avec l'Organisation de libération de la Palestine, étant entendu que la solution définitive du problème palestinien ne peut résider que dans la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien.

6. M. MANSOR (Malaisie) dit qu'étant donné le rôle essentiel que joue le Conseil économique et social dans le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, le plan de restructuration du Conseil s'est révélé très encourageant. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil constitue une heureuse tentative de revitalisation de cet organe même s'il est encore possible d'améliorer ultérieurement le cadre et l'organisation de ces réunions. Il faudrait par exemple qu'au cours des réunions, les participants participent plus activement à des débats francs et ouverts au lieu de lire des discours préparés à l'avance. Beaucoup d'idées susceptibles de fournir des directives pour de futures orientations ayant été exprimées au cours de la réunion de haut niveau, il conviendrait à l'avenir de conserver un compte rendu des débats.

7. Une autre idée nouvelle qui a été présentée à la deuxième session ordinaire du Conseil de 1991, à savoir la création d'un mécanisme d'échanges officieux de vues destiné à faciliter le dialogue direct entre les délégations, s'est également révélée utile. L'échange officieux de vues sur le rapport de la Commission Sud a permis aux participants de comprendre les

(M. Mansor, Malaisie)

défis qui se posent aux pays en développement et de se rendre compte que ces derniers sont décidés à poursuivre la réalisation de leurs objectifs en matière de développement malgré un environnement international de plus en plus défavorable. De même, l'échange de vues sur les conséquences aux plans économique, social et écologique de la situation entre l'Iraq et le Koweït a contribué à mieux faire comprendre l'incidence du conflit du Golfe sur le reste du monde. L'échange de vues sur le renforcement de la coopération multilatérale en ce qui concerne les questions économiques internationales a clairement montré qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le climat de la coopération économique internationale en faveur du développement. Il convient de noter à cet égard que si de nombreux pays en développement ont pris des mesures en vue de restructurer et de libéraliser leur économie afin de promouvoir la croissance, les pays du Nord n'ont pas, pour leur part, fait le nécessaire pour améliorer l'environnement économique international. Au lieu de discourir sur la nécessité d'adopter des politiques macro-économiques judicieuses et sur l'importance de l'économie de marché, les pays du Nord devraient se pencher sur les problèmes qui existent depuis tant d'années, notamment le problème de la dette extérieure qui est à l'origine du déclin économique et social que connaissent nombre de pays en développement.

8. Le plan proposé à cet égard par le Commonwealth - plan de la Trinité-et-Tobago - qui vise à annuler les deux tiers, soit 18 milliards de dollars, de la dette publique des pays les plus pauvres mérite d'être particulièrement soutenu par la communauté internationale. Lors de leur dernière réunion à Kuala Lumpur, les ministres des finances du Commonwealth sont convenus qu'il fallait appuyer fermement ce plan afin qu'il soit accepté lors des prochaines réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à Bangkok, car il constitue la seule formule qui permette éventuellement de réduire le grave endettement de nombreux pays à faible revenu.

9. Lors des débats qui ont eu lieu à la dernière session du Conseil, on a insisté également sur la mise en valeur des ressources humaines qui, de l'avis général, constituent la richesse la plus précieuse qu'un pays puisse posséder. La mise en valeur des ressources humaines grâce à l'offre de possibilités nouvelles aux groupes défavorisés permettra à son tour de promouvoir les libertés individuelles et la démocratie. Les femmes font partie de ces groupes défavorisés. C'est la raison pour laquelle la délégation malaisienne a appuyé la résolution 1991/64 du Conseil économique et social relative à la réunion au sommet sur la promotion économique de la femme rurale, qui doit avoir lieu en 1992 à Bruxelles. Cette réunion permettra d'apporter une importante contribution à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui doit se tenir en 1995.

10. Le Conseil est également convenu que le redressement et le développement de l'Afrique passent par une augmentation de l'assistance à ce continent. La décision prise à cet égard par le Gouvernement japonais de convoquer une conférence internationale sur l'Afrique en 1993 est une initiative louable. Tous les membres du Conseil ont également reconnu que les Nations Unies devraient réagir de façon rapide et coordonnée aux situations de crise,

(M. Mansor, Malaisie)

qu'elles soient provoquées par l'homme ou d'origine naturelle. Si l'on veut qu'une décision soit prise en ce qui concerne cette question au cours de la session actuelle de l'Assemblée générale, il faudra que les délégations adoptent une approche ouverte et consensuelle, permettant d'analyser les faiblesses du système actuel et d'éviter les conclusions hâtives.

11. Une autre innovation de la dernière session du Conseil, à savoir les entretiens officieux avec le Directeur général du Fonds monétaire international, s'est également révélée très utile. La délégation malaisienne espère non seulement que ce dialogue se poursuivra mais qu'il s'améliorera au plan de la qualité. M. Mansor est d'avis qu'il faudrait également inviter le Président de la Banque mondiale à participer à un entretien officieux, ce qui offrira un autre moyen de revitaliser le Conseil et de contribuer au renforcement de la coopération internationale.

12. Etant donné la rareté des capitaux sur les marchés financiers internationaux, il faut de toute évidence engager au cours de la quarante-sixième session un débat efficace sur la question du financement du développement et étudier la proposition du Secrétaire général de convoquer une conférence internationale sur ce problème en application de la décision 1991/274 du Conseil économique et social. Cette conférence devrait mettre l'accent non pas sur l'apport de nouveaux capitaux mais sur l'examen des ressources actuelles susceptibles d'être redéployées en faveur du développement des pays intéressés. Si les pays développés acceptaient de réduire leurs dépenses militaires et les subventions à leur agriculture et leur industrie, d'importantes économies seraient réalisées.

13. La délégation malaisienne est optimiste quant aux résultats de la réforme du Conseil économique et social mais elle s'inquiète des attitudes et des comportements négatifs manifestant la division Nord-Sud qui ont marqué la dernière session du Conseil. Il est indispensable que les membres du Conseil fassent preuve d'un esprit de coopération plus positif et qu'ils renoncent à une approche rigide Nord-Sud et à une mentalité donateur-bénéficiaire tout en se montrant ouverts aux idées nouvelles. Le processus consistant à instaurer un dialogue officieux sur un grand nombre de sujets peut également être élargi.

14. M. KUDRYAVTSEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que son pays est tout à fait satisfait des résultats obtenus à la dernière session du Conseil économique et social et se félicite en particulier de l'échange de vues franc et approfondi qui a eu lieu lors de la Réunion spéciale de haut niveau et qui a permis de bien mettre en lumière l'incidence que les processus en cours en Europe orientale et en URSS ainsi que les nouvelles relations qui se créent entre l'Est et l'Ouest auront sur l'ensemble de la communauté internationale. Les participants à la Réunion sont convenus à l'unanimité qu'il fallait fournir une assistance à l'URSS et aux pays d'Europe de l'Est où s'opèrent actuellement des transformations structurelles fondamentales et permettre la pleine intégration de ces pays dans le système économique mondial.

(M Kudryavtsev, URSS)

15. Au cours des réunions de haut niveau qui auront lieu dans l'avenir, il faudra se concentrer sur des questions précises qui intéressent toutes les délégations. L'ordre du jour devra donc être fixé au cours de la session d'organisation du Conseil au début de l'année. Il faudra en outre, lors des débats qui auront lieu au cours de ces réunions et dans d'autres organes économiques des Nations Unies, éviter dans la mesure du possible les problèmes idéologiques pour essayer de revitaliser les travaux de l'Organisation.

16. Les échanges officieux de vues sur les conséquences économiques, sociales et environnementales du conflit du golfe Persique ont permis de souligner l'importance d'une approche intégrée pour le règlement des problèmes internationaux et, par extension, de la réorientation des activités sociales, économiques et humanitaires de l'Organisation en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité partout dans le monde. Aux termes de l'Article 65 de la Charte, le Conseil économique et social doit fournir au Conseil de sécurité des informations et l'aider à trouver des solutions aux problèmes liés aux conséquences non militaires des conflits militaires et politiques; il conviendra, en conséquence, d'accorder une plus grande attention à cette disposition ainsi qu'à d'autres dispositions de la Charte qui ne sont pas encore appliquées.

17. Lors de sa deuxième session ordinaire de 1991, le Conseil a adopté une résolution relative aux travaux du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales qui ouvre la voie à une participation accrue des milieux d'affaires aux activités du Centre. Le Conseil a également adopté d'autres résolutions fort utiles concernant des sujets de préoccupation tels que le problème de Tchernobyl, la lutte contre le SIDA, les problèmes énergétiques et démographiques, la coopération régionale, le développement économique des pays en développement et les catastrophes naturelles. Les débats fructueux qui ont eu lieu au Conseil sur ce dernier sujet amènent la délégation de l'URSS à espérer qu'une décision sera adoptée en temps opportun, ce qui renforcera sensiblement la capacité de l'Organisation à intervenir en cas de catastrophes naturelles.

18. La délégation de l'URSS se félicite avant tout du nouveau climat qui a prévalu lors de la session; ce climat, qui s'est caractérisé par le bon sens, le refus de toute phraséologie stérile et de débats politisés et la volonté d'écouter les opinions et les préoccupations des autres, a reflété le nouvel esprit de coopération et de consensus qui anime les activités économiques de l'Organisation.

19. M. ZHANG Yesui (Chine) dit que le Conseil économique et social a fait en 1991 un pas important vers la réalisation des objectifs fixés par la résolution 45/264 de l'Assemblée générale. La Réunion spéciale de haut niveau qui s'est tenue pendant la deuxième session ordinaire du Conseil était la première du genre depuis 20 ans. Les échanges de vues officieux sur les diverses questions qui préoccupent la communauté internationale en général et les pays en développement en particulier se sont également révélés utiles. Le

(M. Zhang Yesui, Chine)

Conseil a montré qu'il était en mesure d'agir face à des questions et des situations nouvelles, et la délégations chinoise espère que grâce aux efforts de revitalisation, le Conseil pourra mieux s'acquitter de ses fonctions, à savoir attirer l'attention sur le problème du développement, renforcer la coopération économique internationale et contribuer à trouver des solutions aux problèmes urgents de développement qui se posent aux pays en développement.

20. Il est essentiel que la communauté internationale trouve une solution au grave problème du financement du développement des pays en développement. C'est la raison pour laquelle la délégation chinoise appuie la proposition faite par le Secrétaire général lors de l'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil, à savoir la convocation d'une conférence sur le financement du développement, et elle espère qu'une décision favorable sera prise au cours de la session actuelle de l'Assemblée générale.

21. La Chine, qui a plus de 22 % de la population mondiale et 7 % seulement de l'ensemble des terres arables, attache une grande importance aux questions de population. L'expérience a montré que la croissance démographique a des liens étroits avec le développement économique. Une croissance démographique excessive est un problème qui affecte essentiellement les pays en développement, mais dont les répercussions sont universelles. Une large coopération internationale sera nécessaire pour résoudre ce problème. C'est la raison pour laquelle la délégation chinoise appuie la convocation de la Conférence internationale sur la population et le développement en 1994 et elle espère que toutes les parties concernées feront le nécessaire pour bien préparer la Conférence.

22. La délégation chinoise espère que l'accord pourra se faire au sujet d'un code de conduite des sociétés transnationales sur la base du texte actuel. Il est dommage que les tâches prévues dans la résolution 45/186 de l'Assemblée générale n'aient pas été réalisées. Vu le développement des investissements internationaux, il ne faut pas différer indéfiniment les négociations sur le code de conduite. Il faut espérer que l'actuel Président de l'Assemblée générale prendra les dispositions nécessaires pour qu'elles reprennent dans les plus brefs délais et que tous les pays se montreront mieux disposés à coopérer à la mise au point du code.

23. M. SILOVIC (Yougoslavie) dit que la Réunion spéciale de haut niveau qui a eu lieu lors de la deuxième session ordinaire du Conseil économique et social de 1991 a permis de donner une orientation plus pertinente aux travaux du Conseil. Il tient à attirer l'attention sur deux observations importantes que le Président de la Réunion a faites à la fin de sa déclaration : l'assistance aux pays d'Europe centrale et orientale ne devrait pas se faire au détriment des pays en développement et les mesures prises pour faciliter l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans l'économie mondiale donneront à long terme une impulsion importante à la croissance et au développement de tous les pays.

(M. Silovic, Yougoslavie)

24. En dépit de quelques difficultés initiales, la Réunion spéciale de haut niveau offre un exemple utile et les résultats obtenus permettront de préparer la réunion de haut niveau de l'année prochaine dans le cadre nouveau du Conseil. Abstraction faite des problèmes qui pourraient survenir, la réunion ministérielle devrait adopter des conclusions officielles lors des futures sessions du Conseil, car il faut éviter que les réunions de haut niveau ne se perdent dans des débats stériles. Autres innovations importantes de la dernière session du Conseil : les échanges informels de vues sur des sujets tels que le rapport de la Commission Sud et les conséquences économiques, sociales et environnementales de la situation entre l'Iraq et le Koweït, ainsi que les entretiens officieux avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales et le Directeur général du Fonds monétaire international. D'autres initiatives utiles ont également été prises, notamment l'opportune proposition du Secrétaire général visant à convoquer une conférence sur le financement du développement ainsi que la proposition de renforcer le mécanisme des Nations Unies chargé de répondre aux situations d'urgence en cas de catastrophes, deux questions qu'il faudra sérieusement étudier pour prendre d'urgence des décisions.

25. A la reprise de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, les délibérations qui ont porté sur le renforcement de l'efficacité et de la productivité du mécanisme des Nations Unies dans les domaines économique et social ont permis de faire un progrès décisif dans la revitalisation du Conseil en tant qu'organe central de coordination et de décision dans les domaines économique et social et domaines connexes. La décision prise de tenir une seule session de fond du Conseil où les problèmes économiques et sociaux seront étudiés de manière intégrée permettra à cet organisme de fonctionner de façon beaucoup plus rationnelle, efficace et cohérente. Le problème délicat de la réforme dans les domaines économique et social appelle une approche prudente et progressive qui tienne compte des intérêts de tous les pays. Il faudra faire preuve d'imagination et d'audace lorsqu'on s'acquittera des tâches difficiles que comporte l'examen du fonctionnement des organes subsidiaires de l'Assemblée générale et du Conseil, des relations entre le Conseil et l'Assemblée et de la composition du Conseil.

26. M. MALONE (Canada) note que le Conseil économique et social a pris des mesures positives pour rationaliser ses travaux. La délégation canadienne espère bien qu'il y aura d'autres progrès à cet égard au cours de la session de juin 1992 du Conseil où tous les points seront regroupés pour la première fois.

27. Compte tenu du rôle important que jouent la croissance démographique et la dynamique des populations dans la réalisation d'un développement durable, M. Malone préconise que dans ses futurs programmes de travail, la Commission de la population étudie s'il y a lieu de prendre des mesures efficaces qui, au-delà des activités de recherche, d'analyse et de planification, comprendront des activités liées à la prestation des services de santé maternelle et infantile et de planification familiale. Généralement parlant,

(M. Malone, Canada)

il est indispensable d'améliorer l'efficacité de l'assistance que l'Organisation des Nations Unies apporte aux pays qui exécutent des programmes de population, en particulier par le biais du Fonds des Nations Unies pour les activités de population.

28. Devant la pandémie que représente le SIDA, le Gouvernement canadien a mis en place une stratégie nationale de lutte contre cette maladie qui permet de financer des programmes d'éducation et de prévention et un programme international d'assistance aux pays en développement mettant l'accent sur la promotion et l'éducation sanitaire, le renforcement de la gestion par les gouvernements et les organisations non gouvernementales des programmes de lutte contre le SIDA, et l'aide qui permettra aux gouvernements de lier de façon plus étroite les programmes de lutte contre le SIDA et les autres programmes de santé. Le Canada s'est engagé à verser au total 83 millions de dollars au Programme mondial de lutte contre le SIDA de l'OMS et à des programmes bilatéraux de lutte contre le SIDA, essentiellement en Afrique et dans les pays d'Amérique. La délégation canadienne estime qu'il faut encourager les efforts déployés à l'heure actuelle en vue de surveiller et d'atténuer l'incidence de cette maladie, d'empêcher sa propagation et de trouver un moyen de lutte ou un remède contre le SIDA, en tenant compte du rôle vital et des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans les programmes nationaux de lutte contre cette maladie.

29. Le Canada est vivement préoccupé par la situation tragique des populations qui vivent dans la corne de l'Afrique et il a fourni en 1991 quelque 80 millions de dollars d'aide à la région qui a été distribuée par le système des Nations Unies et par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales travaillant dans cette zone. Il étudie activement l'appel interorganisations lancé en faveur des pays de la corne de l'Afrique afin d'identifier les zones prioritaires où l'assistance aura un impact maximum. Le programme établi pour aider ces pays a montré comment la coordination de l'assistance humanitaire d'urgence pouvait fonctionner efficacement au niveau international.

30. Le Canada continue à appuyer le concept d'aide alimentaire multilatérale et attache une grande importance à la révision des règles générales du Programme alimentaire mondial.

31. Il faut féliciter le Comité de la planification du développement d'avoir étudié attentivement et dans des délais très rapides les critères permettant de définir les pays les moins avancés. La délégation canadienne appuie l'établissement d'un ensemble de critères plus pertinents et salue les efforts que déploie le Comité pour rendre plus automatique la procédure selon laquelle les noms de pays sont ajoutés à la liste ou en sont retirés. Il faudra tenir compte des recommandations présentées par les experts à ce sujet; si ces recommandations ne sont pas adoptées, il faudra envisager sérieusement s'il convient de retenir une catégorie sur laquelle l'unanimité ne peut pas se faire.

32. M. MARKS (Etats-Unis d'Amérique) est heureux de noter que le processus de restructuration et de revitalisation du Conseil économique et social commence à porter des fruits. Au cours de sa dernière session, le Conseil est parvenu, fait inhabituel, à un haut degré de consensus sur des résolutions qui portaient sur des sujets plus précis, suscitaient moins de contestation et étaient moins nombreuses que d'habitude. L'examen de la question des flux de ressources vers les pays en développement dans le cadre de l'intégration des pays d'Europe orientale à l'économie mondiale permettra d'étudier de façon plus approfondie cette importante question. Les débats sur les conséquences de la crise du Golfe ont montré que le Conseil pouvait constituer une instance d'analyse des événements de l'actualité, alors que les discussions sur la nomination d'un coordonnateur de l'aide humanitaire constitue un exemple encourageant du travail que le Conseil peut faire en tant que comité préparatoire de facto pour l'Assemblée générale.

33. La délégation des Etats-Unis espère bien que des changements plus importants encore interviendront grâce à l'application de la résolution 45/177 de l'Assemblée générale. Les réformes devraient viser à améliorer la coordination entre le Secrétariat et les institutions ainsi qu'entre les organismes du système des Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux. Comme suite aux changements apportés, le Conseil devrait jouer un certain nombre de rôles bien définis : cadre de discussion, organisme intergouvernemental pour l'examen du fonctionnement des institutions des Nations Unies, agent de l'Assemblée générale dans les domaines économique et social et comité préparatoire de facto pour l'Assemblée.

34. Au cours de l'examen des activités des organes subsidiaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, l'Assemblée devra déterminer si les mandats de ces organes sont toujours valables, si leur organisation et leurs ressources sont appropriées et si le résultat de leurs travaux est utile; toute réforme de ces organes devra être étudiée avec soin et se faire de façon progressive et continue.

35. La délégation des Etats-Unis a été fière d'appuyer la candidature israélienne à la Commission économique pour l'Europe et considère le vote en faveur de l'admission d'Israël comme un pas en avant dans la voie de la pleine intégration et de l'entière participation de ce pays aux activités du Conseil économique et social et de l'Organisation des Nations Unies. La normalisation des relations entre Israël et l'Organisation des Nations Unies ne peut qu'appuyer les efforts déployés en vue d'instaurer la paix au Moyen-Orient.

36. M. Marks se félicite des efforts que fait la communauté internationale pour lutter contre le SIDA. L'Organisation mondiale de la santé doit rester l'organisme central de coordination de ces efforts, mais les débats qui ont lieu à l'Assemblée générale constituent un important moyen d'attirer l'attention du public sur cette maladie et d'encourager les responsables à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils prennent des mesures plus importantes.

(M. Marks, Etats-Unis)

37. M. Marks approuve les récentes déclarations du Comité de la planification du développement en ce qui concerne la situation des pays les moins avancés et se félicite de l'établissement de critères plus réalistes pour déterminer si un pays entre dans cette catégorie. Toutefois, il faudra que les divers organismes puissent continuer à utiliser leurs propres critères pour déterminer quels sont les pays les moins avancés, aux fins de financement dans des cas spécifiques.

38. La résolution 1991/69 du Conseil économique et social relative à l'assistance au peuple palestinien était gravement déséquilibrée et ne contribuait pas à créer un climat propice à la paix. Les questions soulevées dans cette résolution ont trait au statut final des territoires occupés et doivent être abordées dans le cadre de négociations directes. La résolution 1991/54 relative aux activités des sociétés transnationales en Afrique du Sud ne tient pas compte des progrès qui ont été réalisés dans ce pays et n'est pas conçue d'une manière qui puisse favoriser la poursuite du démantèlement de l'apartheid ou appuyer le processus de négociation.

39. En ce qui concerne l'appel lancé en faveur d'une conférence internationale sur le financement du développement, il faudra que les délégations étudient l'utilité d'une telle conférence à la lumière de la stratégie qu'appliquent actuellement le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en ce qui concerne la dette internationale. Il faudra également tenir compte des résultats de la réunion annuelle de ces institutions, qui a lieu actuellement en Thaïlande.

La séance est levée à 16 h 40.